



L'an deux mille vingt-deux le 20 du mois d'octobre, s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Nomeny après convocation légale du 13 octobre, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS

Présents : M. RENKES David- M. LAPOINTE Denis- M. BECHETTI Daniel- M. ORY Denis – M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – M. GRANDADAM Daniel – M. VOINSON Philippe – Mme FRANCOIS Valérie – M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques – Mme SCHEFFLER Véronique – M. FEGER Serge – Mme MARCHAL Astrid – Mme CHERY Chantal
Mme VIAUD Isabelle – M. MATHEY Dominique – M. GAY Gérard- M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSMITT Agnès
M. FAGOT REVURAT Yannick – M. COLOMBI Philippe – Mme LORETTE Delphine – M. L'HUILLIER Nicolas
M. REGNIERE Patrice – M. THIRY Philippe – M. FRANCOIS Vincent – M. IEMETTI Jean Marc – M. BERNARD Philippe
M. GUILLAUME Geoffrey – M. CHANE Alain – M. CAPS Antony – Mme JELEN Nelly – M. LE GUERNIGOU Nicolas
M. MATHIEU Denis – M. CERUTTI Alain – M. BAUDOUIN Cédric -

Procurations : M. FAUCHEUR Dominique à Mme FRANCOIS Valérie – Mme MARANDE Carole à M. L'HUILLIER Nicolas
M. HENQUEL Patrick à M. FAGOT REVURAT Yannick – M. GUEZET Philippe à M. FEGER Serge – M. MEVELLEC Mickaël à M. MATHEY Dominique – M. MOUGINET Dominique à M. CHANE Alain -

Excusé(s) : M. BECKER Bernard- M. VINCENT Yvon – M. MICHEL Olivier -

Secrétaire de séance : Mme FRANCOIS Valérie

L'assemblée dénombrait **42 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 36

Pouvoirs : 6

Excusés : 3

Votants : 42

Date d'affichage : 25 octobre 2022

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 42

Contre

Absentions :

ASSAINISSEMENT

01/10/2022

Lancement d'un marché à procédure adaptée pour les travaux d'eau potable sur les communes de Champenoux / Mazerulles

Philippe VOINSON, vice-président en charge de l'eau potable rappelle :

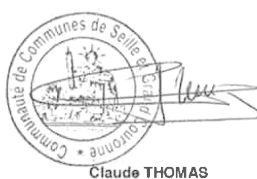
- Le recrutement en 2022 de la société IDP CONSULT, maître d'œuvre,
- Les travaux consistant en un renouvellement de la canalisation très fuyarde entre ces deux communes afin d'améliorer le rendement global du réseau (2 km),
- Les coûts prévisionnels des travaux en phase avant-projet transmis par le maître d'œuvre, soit 1 000 000 € HT,
- L'inscription des crédits au budget primitif d'eau potable 2022,
- L'aide financière de l'Agence de l'Eau à hauteur de 20 %,

Philippe VOINSON propose :

- de lancer un marché en procédure adaptée et demande à l'assemblée du conseil communautaire :
- d'approuver l'ensemble de ces dispositions,
- d'autoriser le Président à organiser et à lancer le marché à procédure adaptée pour les travaux d'eau potable sur les communes de Champenoux / Mazerulles
- d'autoriser le Président à signer tous documents afférant à l'organisation de ce marché, à la passation, à l'attribution et à la notification sur avis de la commission consultative.

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'ensemble de ces dispositions
- **Autorise** le Président à organiser et à lancer le marché à procédure adaptée pour les travaux d'eau potable sur les communes de Champenoux / Mazerulles
- **Autorise** le Président à signer tous documents afférant à l'organisation de ce marché, à la passation, à l'attribution et à la notification sur avis de la commission consultative.



CLAUDE THOMAS
2022.10.26 13:04:59 +0200
Ref:20221024_160202_1-1-O
Signature numérique
le Président